



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 25319

Numéro SIREN : 808 397 582

Nom ou dénomination : A.P.S

Ce dépôt a été enregistré le 16/03/2017 sous le numéro de dépôt 20111

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 16-03-2017

N° DE DEPOT : 020111

N° GESTION : 2014B25319

N° SIREN : 808397582

DENOMINATION : A.P.S

ADRESSE : 33 rue Vivienne 75002 Paris

MILLESIME : 2016

BILAN ACTIF

Période du 01/04/2015 au 31/03/2016

Présenté en Euros

Edité le 16/03/2017

ACTIF		Exercice clos le 31/03/2016 (12 mois)		du 01/11/2014 au 31/03/2015 (05 mois)			
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles		14 431,67	3 110,82	11 320,85	32,03	14 207,18	56,97
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières		157,62		157,62	0,44	157,62	0,63
TOTAL (I)		14 589,29	3 110,82	11 478,47	32,48	14 364,80	57,60
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés		1 740,00		1 740,00	4,92	3 168,00	12,70
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs							
. Personnel							
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices							
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		330,95		330,95	0,93	3 206,29	12,86
. Autres							
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités		21 153,40		21 153,40	59,86	3 807,09	15,27
Charges constatées d'avance		636,81		636,81	1,80	391,94	1,57
TOTAL (II)		23 861,16		23 861,16	67,52	10 573,32	42,40
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecart de conversion actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		38 450,45	3 110,82	35 339,63	100,00	24 938,12	100,00

certifié conforme
à l'original
M. P. L.

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2015 (05 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 22 000,00)	22 000,00	22 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	62,25	88,22
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-11,96	-0,02
Résultat de l'exercice	5 852,30	-11,96
	16,56	-0,03
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	27 840,34	21 988,04
	78,78	88,17
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		37,68
Emprunts et dettes financières diverses		0,15
. Divers		
. Associés	3 919,70	659,80
	11,09	2,64
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 977,59	1 724,60
Dettes fiscales et sociales	5,59	6,91
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 038,00	2,94
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	545,00	1,54
. Etat, obligations cautionnées		528,00
. Autres impôts, taxes et assimilés	19,00	0,05
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	7 499,29	2 950,08
	21,22	11,83
Ecart de conversion passif		
(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	35 339,63	24 938,12
	100,00	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/03/2016 (12 mois)		du 01/11/2014 au 31/03/2015 (05 mois)		Variation absolue (12 / 05)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	17 050,00		17 050,00	100,00	3 180,00	100,00	13 870	436,16		
Chiffres d'Affaires Nets	17 050,00		17 050,00	100,00	3 180,00	100,00	13 870	436,16		
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges										
Autres produits										
Total des produits d'exploitation (I)			17 050,00	100,00	3 180,00	100,00	13 870	436,16		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			7 134,37	41,84	2 591,47	81,48	4 543	175,34		
Impôts, taxes et versements assimilés			94,00	0,55	376,00	11,82	-282	-74,99		
Salaires et traitements										
Charges sociales										
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 886,33	16,93	224,49	7,04	2 662	N/S		
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges										
Total des charges d'exploitation (II)			10 114,70	59,32	3 191,96	100,35	6 923	216,95		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			6 935,30	40,67	-11,96	-0,34	6 946	N/S		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)										
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées										
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)										
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)										
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			6 935,30	40,67	-11,96	-0,34	6 946	N/S		

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/03/2016 (12 mois)		du 01/11/2014 au 31/03/2015 (05 mois)		Variation absolue (12 / 05)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	45,00	0,26			45	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	45,00	0,26			45	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-45,00	-0,25			-45	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	1 038,00	6,09			1 038	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	17 050,00	100,00	3 180,00	100,00	13 870	436,16
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 197,70	65,67	3 191,96	100,35	8 006	250,89
RÉSULTAT NET	5 852,30	34,32	-11,96	-0,34	5 863	N/S
	<i>Bénéfice</i>		<i>Perte</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

A.P.S
Société par Actions Simplifiée
au capital de 22 000 Euros
Siège social : 33 Rue Vivienne
75002 PARIS
809 397 582 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mille seize,
Le trente septembre,
A dix heures.

Les associés de la société **A.P.S**, Société Par Actions Simplifiée au capital de 22 000 euros divisé en 220 actions de 100 euros se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la Présidente.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'assemblée est présidée par Madame Michèle PUTMAN, agissant en qualité de Présidente de la société.

Monsieur Arnaud PUTMAN, associé représentant tant par lui-même que comme mandataire le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, est appelé comme scrutateur.

Monsieur Alexandre PUTMAN est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 220 actions sur les 220 actions ayant le droit de vote.

La Présidente de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion de la Présidente, approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Mars 2016 et quitus à la Présidente,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Approbation des charges non déductibles,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.



La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion de la Présidente ;
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos le 31 Mars 2016 ;
- le rapport spécial,
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis la Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la **Présidente**, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le **31 Mars 2016**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la Présidente de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31 Mars 2016** faisant ressortir un **bénéfice de 5 832,30 Euros** qu'il conviendrait d'affecter de la manière suivante :

- A la Réserve Légale : 2 200,00 euros,
- Au compte Report à Nouveau : 3 632,30 euros.

Compte tenu de cette affectation, la Réserve Légale ainsi dotée à hauteur de 10% du capital social s'élèverait à 2 200,00 Euros, le compte "Report à Nouveau" s'élèverait à 3 640,34 Euros et les capitaux propres seraient de 27 840,34 Euros.



Rappel des dividendes distribués

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge de dépenses d'un montant de 45,00 euros non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, en approuve les termes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

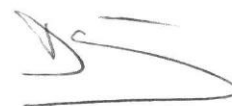
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente de séance et les membres du bureau.

La Présidente



Le scrutateur



Le secrétaire



*certifié conforme
à l'original.*